

**Zeitschrift:** L'instruction publique en Suisse : annuaire  
**Band:** 35/1944 (1944)

**Artikel:** Jura bernois  
**Autor:** Junod, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-113146>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## QUATRIÈME PARTIE

---

### Chroniques scolaires

---

#### Jura bernois

On s'est habitué — c'est triste à dire — à la guerre implacable, idiote, qui ensanglante le monde. Non pas que les nouvelles nous laissent indifférents, bien au contraire : depuis que la fin est proche, depuis qu'on envisage les décisions définitives et que se préparent les événements libérateurs, les curiosités sont en éveil constant, celles des adultes et celles des élèves. Mais on ne parvient plus à s'apitoyer sur les misères et les souffrances individuelles, elles sont trop nombreuses, elles ont trop duré. Nous mesurerons leur somme quand le calme sera revenu et que les documents historiques nous seront présentés, car actuellement règne l'incertitude, les nouvelles filtrent difficilement, c'est encore l'époque des bobards et l'on est devenu prudent pour avoir été trop souvent abusé. On poursuit son œuvre, patiemment, et nos classes, malgré les obstacles apportés par de fréquents remplacements — tel jeune maître n'a pu donner son enseignement que pendant quinze jours en six mois — poursuivent leur activité avec le moins de trouble possible pour les élèves. Il en est autrement pour certains maîtres, qui mènent de front plusieurs métiers depuis cinq ans et qui auront quelque peine à dételer, quand le moment, brusquement, sera venu.

Les événements scolaires jurassiens sont peu nombreux : les cours de perfectionnement pour instituteurs des degrés primaire et secondaire ont été suivis assidûment. Pour les premiers, il s'agissait spécialement de l'enseignement par les centres d'intérêt, un exposé captivant présenté par les deux institutrices des classes

d'application de l'école normale à Delémont ; en outre, un sujet littéraire : « Marcel Proust », et un sujet scientifique : « Notre flore dans le temps et dans l'espace ». On ne dira pas que l'instituteur est satisfait du bagage scientifique acquis à l'école normale ! Pour l'école secondaire, le sujet central était l'enseignement du français ; par une heureuse inspiration, les organisateurs avaient fait appel à plusieurs praticiens, qui ont tout simplement communiqué à leurs collègues le résultat de leurs expériences en grammaire, lecture, rédaction, enseignement de la littérature, etc. La grande majorité des instituteurs prennent une part active à ces cours, qui contribuent à enrichir l'enseignement de façon réjouissante.

Signalons l'organisation, à Porrentruy, d'une manifestation radiophonique à l'occasion du dixième anniversaire de la radio scolaire romande. Le corps enseignant et un millier d'écoliers étaient présents, outre les représentants officiels. La troupe du Radio-théâtre de Lausanne joua, à la grande joie des écoliers, « La Farce du cuvier » et toute la Suisse romande s'associa à cette brillante manifestation.

Au cours du printemps 1943, le Foyer jurassien d'éducation pour enfants arriérés à Delémont accueille son nouveau directeur, M. Charles Monnat. Cet établissement, de création récente, est en plein développement et héberge actuellement 25 enfants. Le corps enseignant, les familles, les autorités se plaisent à reconnaître les heureux résultats de l'action entreprise en faveur des petits arriérés.

Un signe des temps : on crée, à Tavannes, une classe pour enfants juifs réfugiés. Il s'agit d'une institution privée, à laquelle les autorités témoignent un intérêt des plus bienveillants et qui jouit de la sympathie générale : les préjugés de races n'ont pas pénétré dans les vallées jurassiennes, en dépit des efforts de propagande habilement entrepris depuis des années !

Une autre manifestation du temps de guerre, réjouissante et inattendue : l'industrie jurassienne, qui a bénéficié pendant quelques années de circonstances particulièrement favorables, témoigne de façon tangible son intérêt pour les questions scolaires. Une école de village se voit doter, par quelques industriels, d'un matériel scientifique et documentaire précieux ; un établissement pour enfants anormaux reçoit des sommes considérables pour son agrandissement. Il est touchant de voir le travail collectif d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés mis au service de l'enfance et même de l'enfance abandonnée : les « bénéfices de guerre » ont été plus judicieusement utilisés depuis 1940 qu'au cours de la première guerre mondiale, et il faut se réjouir de cette belle

manifestation de la pensée humaine en période catastrophique.

Le Jura bernois voit la réalisation d'un vœu longuement caressé : un service médico-pédagogique est créé, sous le patronage du directeur Humbert, de la maison de santé de Bellelay, et de l'avocat des mineurs Reusser. Ce service ne manquera pas de besogne. Non seulement de nombreux parents désireront faire appel à lui pour l'orientation d'enfants difficiles, mais encore les classes publiques pourront faire examiner les nombreux enfants qui chargent inutilement l'école, sans avantages pour les intéressés. Peut-être parviendra-t-on ainsi à répartir plus judicieusement les écoliers dans les classes qui leur conviennent et ne verra-t-on plus des enfants arriérés, ou infirmes, négligés, abandonnés, tout simplement parce que les autorités responsables reculent devant les dépenses indispensables à leur éducation ! Le programme d'activité de ce nouveau service est le suivant : des assistantes sociales, dirigées par des psychiatres, donneront des consultations médico-pédagogiques dans les centres principaux ; les cas seront étudiés de façon à permettre le placement judicieux des enfants anormaux ; l'école publique, épurée, sera capable d'un meilleur rendement et le traitement des anomalies mentales permettra un assainissement nécessaire de la collectivité enfantine. Il faut féliciter sans réserve les autorités qui ont permis cette création par l'octroi de subsides appropriés, et souhaiter bon succès aux responsables de cette entreprise à la fois difficile et prometteuse.

Il nous reste à parler d'une activité particulière du corps enseignant ; celle qui consiste, non seulement à étudier en commun les problèmes pédagogiques les plus pressants, mais encore à se réunir dans l'atmosphère heureuse des banquets et des soirées familiales : nous avons cité les congrès pédagogiques ; ils furent au nombre de trois au cours de l'année écoulée : la rencontre des inspecteurs et directeurs d'écoles de la Suisse romande à Bienne en octobre 1943, la journée des instituteurs suisses à Berne et le congrès pédagogique jurassien pendant l'été 1944. Ces trois manifestations méritent quelques considérations. Le sujet qui préoccupait les inspecteurs et directeurs d'écoles était celui de l'écriture. Sujet d'une grande importance psychologique et pratique, et qui fera encore l'objet de nombreuses discussions. Pour se distraire de ces graves préoccupations, les participants se rendirent à Macolin, où le Dr Moine leur parla, avec enthousiasme, du Jura bernois, terre aux aspects variés, unie par ses traditions et la volonté de ses habitants.

La journée — ou plutôt les journées des instituteurs suisses à Berne, les 8, 9 et 10 juillet 1944, obtinrent le plus vif succès. Une question d'une actualité brûlante avait été proposée à tous

les orateurs officiels : L'éducation de la liberté. Tour à tour on entendit des politiciens et des pédagogues exposer nos raisons de demeurer fidèles à nos traditions démocratiques et de donner à la jeunesse suisse une éducation libérale. M. le conseiller fédéral Ernest Nobs, un ancien instituteur, considérant les ruines accumulées par la guerre, cita cette parole de Pestalozzi : « La seule planche de salut pour l'humanité ruinée matériellement et moralement est l'éducation ». Parlant notamment de l'action éducatrice des femmes, il a revendiqué pour elles — sous des applaudissements frénétiques — l'égalité des droits politiques.

Pour notre nouveau conseiller fédéral, la lutte pour la liberté prend des formes diverses au cours des âges ; pour nos ancêtres, c'était le combat sanglant, héroïque, contre un ennemi puissant ; pour nous, la lutte revêt le caractère de la conquête d'un état politique et économique équitable car, toujours suivant Pestalozzi, qui devait occuper une place en vue dans ces journées consacrées à l'éducation en vue de la liberté, « la véritable liberté n'habite pas les huttes misérables ».

M. le Dr Bärtschi, maire de la ville de Berne, a traité le sujet : « La notion de liberté chez Pestalozzi ». Constatant que la liberté a souvent été menacée, supprimée au cours des dernières décades, qu'elle subit actuellement la plus grave atteinte qui lui ait jamais été portée, qu'elle subira une rude épreuve dans l'après-guerre, quelle que soit l'issue du conflit mondial, l'orateur examine l'influence de Pestalozzi dans la croisade pour la liberté. Le grand pédagogue zurichois n'est pas un pur philosophe, il est trop plein d'affectivité pour se borner à des considérations théoriques. Mais il représente chez nous le prototype du citoyen épris de liberté, de cette liberté qui a pris naissance dans nos montagnes, et qui nous est revenue par les écrits des philosophes étrangers. Pestalozzi, admirateur de Rousseau, entend « unir ce qu'il a séparé, la liberté et l'obéissance » ; pour lui « la liberté n'est pas un bien gratuit, c'est la propriété d'hommes éclairés et bons, le devoir patriotique du sacrifice pour la communauté ; l'esprit de la législation vit davantage dans les mœurs, dans les actes des peuples libres que dans les textes juridiques : lorsque l'esprit de la législation fait défaut, le droit écrit devient lettre morte ».

Il était nécessaire de faire entendre, dans une Suisse quelque peu anémiée, l'appel ardent du grand citoyen Pestalozzi, de celui qu'on considérera un jour comme le plus grand parmi nous. C'est encore lui, dans des circonstances semblables à celles que nous vivons, qui signalait le danger de l'existence béate au milieu d'un monde tourmenté et qui affirmait : « Les peuples n'ont pas plus de bonheur qu'ils n'en méritent. » C'est lui enfin qui voyait

une seule digue possible, contre les dangers qui menacent la patrie : le développement des « dispositions de la tête, du cœur et de la main », c'est-à-dire l'éducation. L'exposé de M. le Maire Bärtschi, fit une grande impression sur son auditoire d'éducateurs, comme d'ailleurs celui de M<sup>lle</sup> Somazzi sur les « Puissances éducatives en vue de la liberté », exposé nourri d'un haut idéalisme patriotique et d'une profonde philosophie de l'histoire. A la notion de liberté, M<sup>lle</sup> Somazzi préfère celle de « libération », une libération progressive de soi-même et des autres. Notre collègue préconise, comme moyens d'action libéralisatrice, l'activité spontanée de l'enfant, le développement de sa responsabilité, de sa propre discipline en vue de la formation de la personnalité capable d'action généreuse. Les conditions essentielles de la libération sont la formation de la confiance, de la foi et du courage, et la force principale demeure l'amour : « L'amour libérateur, amour du travail, amour du pays et du peuple, l'amour courageux, efficace en vue d'une liberté ennoblie ».

M. le professeur Jean Piaget devait achever le cycle des conférences — données en partie d'ailleurs parallèlement, et que chacun suivait à sa guise, ce qui est un excellent moyen de garantir la liberté d'information ! —, en parlant « d'Education de la liberté ». Ce fut pour le directeur de l'Institut Rousseau une excellente occasion d'exposer l'historique de la notion de liberté et les principes d'une formation libérale de l'enfant. La contrainte scolaire ne saurait produire la capacité de vivre une vie à la fois libre et dirigée :

« Il faut apprendre aux élèves à penser, et il est impossible d'apprendre à penser sous un régime d'autorité. Penser, c'est chercher par soi-même, c'est critiquer librement, et c'est démontrer de façon autonome. La pensée suppose donc le libre jeu des fonctions intellectuelles, et non pas le travail sous contrainte et la répétition verbale ». En se basant sur les résultats d'observations concordantes, le conférencier expose les stades de développement de la logique infantine et réclame, non pas seulement que les mémoires soient remplies, mais que des intelligences actives soient formées : pour cela, une organisation libérale de l'école est indispensable. C'est dans l'atmosphère de l'école libérée que s'élaborera le sentiment de responsabilité morale et sociale de l'enfant. Certains procédés, comme le self-government ou le travail par équipes, ont été pratiqués à l'étranger : « Il serait assurément regrettable, conclut M. Piaget, que la plus vieille des démocraties ne comprenne pas tout le parti qu'on en peut tirer — et d'une manière plus directe encore — pour l'éducation de la liberté et de l'esprit démocratique lui-même ».

M. le professeur Sganzi exposa en langue italienne le problème de la « Signification de la liberté dans l'action éducative », — avec la profondeur et l'enthousiasme que lui connaissent ses anciens étudiants. Enfin, Monsieur le conseiller d'Etat Rudolf insista sur la responsabilité de l'instituteur, disposant, comme le père et le prêtre, d'une arme incomparable : l'influence affectueuse sur l'âme de l'enfant. Une telle puissance entraîne des responsabilités que le directeur de l'instruction publique du canton de Berne sut montrer avec humour et éloquence.

Que dire encore des derniers actes de ces journées, en particulier de la brillante allocution de M. le conseiller fédéral Etter au cours du banquet ? La rencontre des instituteurs suisses, à laquelle prenaient part de nombreux Romands spécialement, les instituteurs jurassiens, membres à la fois du S.L.V. et de la S.P.R., fut une éclatante manifestation de la volonté inébranlable des éducateurs suisses de maintenir intact et de développer le patrimoine moral helvétique.

Une rencontre encore : celle des instituteurs jurassiens, au congrès de la S.P.J. à Neuveville les 26 et 27 août. Au nombre de deux cents, en dépit des récentes levées de troupes, ils ont discuté un rapport très fouillé de M. l'inspecteur Baumgartner sur « L'enseignement postscolaire ». Cet exposé venait à son heure, le peuple bernois étant appelé à se prononcer prochainement sur une révision partielle de la vénérable loi scolaire de 1894 : introduction de la 9<sup>e</sup> année obligatoire, enseignement postscolaire pour jeunes gens et enseignement ménager aux fillettes de 9<sup>e</sup> année. Dans ses conclusions, le rapporteur recommande l'acceptation du projet ; il fixe à cent annuellement le nombre des heures pendant trois ans, réserve une place « raisonnable » à l'enseignement des connaissances civiques et préconise la formation de maîtres spéciaux pour les cours ruraux qui devront être organisés.

Le congrès jurassien coïncidait avec l'assemblée des délégués de la S.P.R., qui avait à élire un rédacteur en remplacement du regretté Albert Rudhardt, enlevé en pleine activité : M. André Chabloz, instituteur à Lausanne, se vit confier les destinées de l'*Educateur*. Les délégués votèrent d'enthousiasme des mesures généreuses en faveur de nos collègues étrangers de la guerre : le fonds actuel, très modeste, se montera, au cours des deux années prochaines, à une vingtaine de mille francs et permettra de subvenir au moins aux besoins les plus pressants de nos collègues victimes des tragédies d'hier, et peut-être encore de demain.

En cet été de 1944, le Jura bernois, comme toutes les régions frontalières de la Suisse, assiste à l'étrange retour des choses qui

ramène vers notre pays les armées belligérantes, après cinq ans de luttes acharnées dont l'issue semble soudain certaine.

Il y a quatre ans arrivaient chez nous les troupes polonaises et françaises refoulées sur notre territoire ; ce sont maintenant des soldats allemands isolés, ce seront demain peut-être des foules de civils et des unités militaires complètes qui chercheront asile chez nous. Et puis, quand l'ordre — quel ordre ? — sera rétabli, il faudra reconstruire, réparer, panser les blessures de la chair et de l'âme, il faudra refaire l'Europe et le monde. Le corps enseignant romand s'apprête à faire sa part de l'œuvre collective et les premiers appels à l'union ont été lancés, la Fédération internationale des associations d'instituteurs reprendra vie, la F.I.A.I. relèvera le drapeau de la justice internationale et de la paix, tombé dans la mêlée que la « trahison des clercs » a permise, une fois de plus, et dont nous voulons empêcher à tout jamais la répétition.

CHARLES JUNOD.

### Fribourg

Au début de cette chronique, il nous est agréable de signaler une étude parue dans l'*Archiv* de 1944 et intitulée : « L'école et la tâche qui lui incombe aujourd'hui chez nous ». Cette contribution à l'œuvre éducative, due à la plume de M. le conseiller d'Etat Piller, envisage le rôle, l'esprit et les méthodes qui conditionnent la mission de l'enseignement populaire. Qui ne souhaiterait l'insertion de ce beau travail, avec les développements qu'y apporterait son auteur, dans le prochain tome de notre *Annuaire* ?

La promulgation du décret relatif à la canonisation du Bienheureux Nicolas de Flue rend plus actuelle que jamais, une autre étude présentée par S. Exc. Mgr Besson, au congrès qu'organisa, en 1942, la Nouvelle Société Helvétique. Dans sa causerie sur les « bases morales et religieuses de l'éducation en Suisse », l'éminent conférencier soulignait, au nombre des intéressantes caractéristiques de notre peuple, son attachement au souvenir du grand patriote que fut « Bruder Klaus ». Celui qui détourna la guerre civile de notre pays mérite, assurément, d'être considéré comme le second fondateur de la Confédération. Indépendamment de son efficace démarche auprès de la Diète, l'histoire rappelle que cet ami de la paix engageait ses concitoyens à renoncer aux affaires et aux alliances avec l'étranger. Le conseil du pieux ermite était inclus dans son testament publié, en 1535, par Salat, de Lucerne. Dans un article de la *Schw.-Schule*, M. le conseiller